

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLI-
QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

86/240 du 6/02/86
DECRET N° /MTERFPPS/DGFP/DGPCB
portant reclassement et nomination de
Madame BASSOKA, née ZALA Antoinette,
Institutrice Principal de 3^e échelon.-

LE PREMIER MINISTRE

(/ PS A.S. :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979

(/u la Loi n° 16/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification
de l'Ordonnance n° 019/84 du 23/8/84 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979;

D.G.B. (/u la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général
des fonctionnaires;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62-195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la
hiérarchisation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n° 62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15/62 du
3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires;

(/u le décret n° 64-165 du 22 Mai 1964 fixant le Statut
Commun des cadres de l'Enseignement;

D.C.F. (/u le décret n° 67-50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements notamment en son article 1er Paragraphe 2;

(/u le décret n° 74-470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5/7/62 fixant
les échelonnements judiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n° 80-630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat;

(/u le décret n° 84-856 du 8 AOUT 1984 portant nomination
du Premier Ministre;

(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements
et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat;

(/u le décret n° 85-1423 du 7 Décembre 1985 portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 85/1434 du 17 Décembre 1985 portant organi-
sation des intérimaires des Membres du Gouvernement;

(/u la Lettre n° 1075/MEN-CAB-CBSC du 24.5.83 du Ministre
de l'Education Nationale;

(/u l'Autorisation de Mise en stage n° 921/MEN-DGRS-DPAF du
27/8/81 du Ministre de l'Education Nationale;

(/u l'Arrêté n° 9377/MTERFPPS/DGFP/DFP du 17.12.84 portant
reclassement et nomination de Madame BASSOKA, née ZALA Antoinette,
Institutrice de 5^e échelon;

(/u la Lettre n° 1054/MEFA.SG.DPAF.SP.P3 du 10/12/85 du
Directeur du Personnel et des Affaires Administratives transmettant
le dossier de l'intéressée;

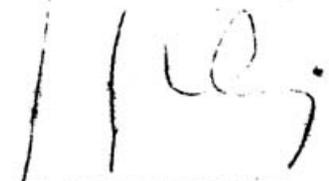
ARTICLE 1er. - En application des dispositions du décret n°64-165 du 22.5.64 susvisé, Madame BASSOKA née ZALA Antoinette, Institutrice Principale de 3^e échelon indice 860 des cadres de la catégorie A Hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement), en service à la Direction Générale de l'Education Fondamentale - Direction du Préscolaire à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Inspecteur de l'Enseignement Primaire délivré par l'Université de Niamey (République du Niger), est reclassée à la catégorie A Hiérarchie I et nommée au grade d'Inspecteur de l'Enseignement Primaire de 2^e échelon Indice 920. Acc : néant.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 16.9.1985, date effective de reprise de service de l'intéressée à la rentrée scolaire 1985-1986, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

BRAZZAVILLE, le 6 Février 1986

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSICNA.-



Ange Edouard PCUNGUI.-

AMPLIATIONS :

JORPC	1
DGFP/DGPCE	3
DGFP/BST	2
D.G.B.	3
D.C.F.	2
MEFA/DPAA	3
SGCM/BC	2
DOSSIER	3
Intéressée	1.-